

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 37

Artikel: Bon à savoir
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202657>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

accepta la partie, et sur le champ se rendirent à une Eglise où tout était disposé pour *consommer le hazard* de leur assortiment. Le père et le vieux amant de la fille ayant appris son évocation arrivèrent le lendemain au logis qui renfermait ce couple, il n'était plus question de se répandre en pleurs, c'était une affaire finie, le mariage était *conclu*, et l'amour en avait signé le contrat, au moyen duquel elle apporte à son mari 800 Liv. st. de rente annuelle (fr. 20,000).

(Communiqué par un lecteur.)

Un coq qui n'a pas de papiers.

C'est le « coq gaulois »

Qu'est-ce que le coq gaulois ? Pourquoi fut-il, en France, emblème national ?

La question n'est pas facile à résoudre.

Le coq ne figure nulle part sur les monuments des Gaulois, ni même sur les monuments étrangers allusifs à ce peuple, mais encore les auteurs qui ont traité des usages et de l'agriculture de la Gaule ne le mentionnent jamais.

On ne le trouve pas davantage chez les barbares qui, en se ruant sur la Gaule, renouvelèrent sa population. ses usages, et, par là, auraient pu lui imposer un de leurs insignes. Les seuls barbares chez qui le coq se rencontre comme emblème, sont les Goths, et l'on sait que ce sont aussi les seuls qui se contentèrent, dans les Gaules, d'une invasion rapide, sans aucun établissement durable.

Au moyen-âge, même absence de l'oiseau national. Il ne figure même pas parmi ces animaux symboliques qui ornaient, entourés d'une devise, le blason personnel des rois de France. Pour Philippe-Auguste, des *lions*; Louis VIII, des *sangliers*; Saint-Louis, des *dragons*; Philippe-le-Hardi, des *aigles*; Charles-le-Bel, des *leopards*; le roi Jean, des *cygnes*; Charles V, des *lévriers* et des *dauphins*; Charles VII et Charles VIII, des *cerfs ailés*; Louis XII, le *porc-épic*; François I^{er}, la *salamandre*. Aucun n'a choisi le coq.

Au XVII^{ème} siècle, on voit le coq paraître sur quelques médailles. En 1665, le Quesnoy ayant été délivré, on frappe un jeton sur lequel se voit la ville, au fond, et, sur le devant, un lion qui fuit (le lion espagnol) et un coq qui le poursuit. Celui-ci représente évidemment la France, comme le lion figure l'Espagne. Il fallait un animal qu'on pût opposer à un autre. Le Français n'en ayant pas dans ses insignes nationaux, on s'avise de latiniser son nom; on trouve *Gallus*, qui signifie à la fois *Gaulois* et *coq*, et l'on prend le coq pour représenter le Gaulois. Une chose contribua aussi au choix de cette allégorie, c'est la croyance, relatée par Pliny, où l'on était que le coq, par son cri, fait fuir le lion; aussi le jeton en question portait-il pour légende : *Canitax, fugat*.

Simple hasard; similitude de noms.

Dès lors on retrouve le coq sur plusieurs médailles. En 1679, il figure sur une de celles-ci, les ailes éployées, avec la devise : *Gallus protector sub umbra alarum*.

« En réalité, était-il dit dans un curieux article de la *Gazette littéraire*, le coq prétendu gaulois est fils de la révolution française, puisque de son ère seule date son origine comme emblème national.

» En effet, c'est en 1789, avec la garde nationale, qu'il prit naissance.

» Lorsqu'il s'agissait alors de choisir un emblème, on ne rêva point que le coq était gaulois, on se souvint que c'était l'oiseau du dieu Mars, et c'en fut assez pour déterminer son adoption... »

Encore pendant cette période de l'histoire de France, le coq ne fut-il pas longtemps employé. Son image ne s'associe qu'aux plus belles pages des annales républicaines. Il parut

avec la gloire et disparut devant le joug; les faisceaux, le niveau et le bonnet le remplacèrent bientôt. Dans toute la longue liste des assignats, il ne se montra guère que sur ceux de 1792; et l'on peut assurer que, vers 1793, il était presque complètement abandonné.

C'est trop! — Un paysan parcourait le marché du bétail, en quête d'une vache laitière.

Il en avise une qui lui semblait répondre à son désir. Il l'examine, lui tâte les mamelles, lui ouvre le museau, puis demande au marchand si c'est une bonne vache laitière.

— Oh! pour ça, vous pouvez compter; elle en a même deux seillons par traite; dix-huit litres par jour.

— Dix-huit litres! fait le paysan en s'éloignant, ouai... c'est une rude goutte!

Le marchand le rappelant:

— Eh bien, monsieur, dites, elle ne vous convient pas, cette vache? Je vous assure que c'est pourtant une bonne bête.

— Je dis pas; mais, y faut trop de temps pour la traire. J'en vais voir une autre.

Pétragnet et la tâtira.

Ne s'é pas se cein sè fâ adé ora, mà adé est-te' que lè z'atou iadzo, quand lè fennès fasient ào for et que le rarevânt pè vai lè n'hâorès, avoué lào kegnus et lào tâtirs, lè laissant su la fonceira avoué la pliaqua dessus et lè boutâvant ào tsaud dezo lo lèvet tant qu'à l'hâora dâo dinâ.

Et se y'ein a que ne volliont pas cein craire, lào deri coumeint quand on étâi bouébo: Croix de bois, crois de fer, si je mens j'irais en enfer! ein fâsaint la crai onco!

Y'ein a prâo mimameint, quand l'aviont dè la fruita pas trào màora et que la volliâvant tot parai veindrè pè lè martsi, que la mettiont assebin bona dinse et se, dein clliâo grantes velès on pâo dza medzi dâi premiers et dâi pronmès reniglaudès traî senannès devant la St-Laurent, l'est que, po fini dè lè màori, on a reimpliaici lo sèlâo pè lo tsaud dâo lhi.

Ora, la fruita, est-te meillâora dinse? N'ein sè rein!

C'étâi lo desando devant lo Djonno, y'a dza on part d'ans. La fenna à Pétragnet avâi fé ào for et, pè vai lè n'hâorès, le revint à l'hotò avoué 'na balla tâtira ài premiers que le boutè, coumeint vo z'ède, dein lo lhi; mà, coumeint s'ein étâi copaie on bocon po l'agottâ, l'avâi abblâi dè reboutâ la pliaqua pè dessus et dè cein requervi avoué lo lèvet, kâ l'avâi coaîta dè retornâ pè lo for. Devant dè sè couilli, l'avâi assebin cliou lè contrevents po pas que lè motsès aulant medzi lo sucro et petètrè cailli su la tâtira.

Tandi cé teimps, Pétragnet, qu'étâi pè lo cabaret du matin, et qu'ein avâi dza onna bombardâ dâo tonaire, s'aminè ein gambardèin à l'hotò; le va ào pailo et quand vè que n'y'avâi non perquie, sè peinsâ dè vito allâ sè fourrâ ào lhi devânt que la Marianne revigné.

Bon! noutron gaillâ sè devît tant bin que mau à novéyon, kâ on ne vèyai pas on'istière avoué clliò contrevents cliou, pu on iadzo devetu et tot ein breleintseint, le va s'étâidre, lo prussien lo premi ào bio maitein dè la tâtira.

Ora, vo devenâ lo resto! quand l'autro s'est cheintu bourlâ pè derrai et que y'avâi dâi dâo, n'a fè qu'on chaut frou dâo lhi, mà la plie galèza l'est que lo sucro, lè premiers et tot lo commerço s'étiout appèdzi à son pantet et vouaieque la tâtira et tot lo bataclan èperpelhi perquie bas su lo pliantis.

Ma fai, po cein medzi n'ia pas zu moian et l'ont du sè passâ dè tâtira ài premiers tsi Pétragnet à stu Djonno, mà la Marianna n'a pas manquâ ci dzo quie dè fèrè à se n'homme on pridzo petètrè asse long et asse salâ que cé dâo menistre, avoué cauquies bounès rame-

naies dâo mandze dè la remise ein guise dè pâivro pè dessus lo martsi.

Riposte. — Un jeune Allemand, en pension dans un village du Jorat, se disputait, l'autre dimanche, derrière la maison de l'assesseur, avec le fils de celui-ci.

Tout à coup, à côté d'eux, ils entendent les porcs, dans leur écurie, pousser des grognements formidables.

Alors le jeune Allemand:

— Hein, Luvi, en voilà teusse qui barlent pon français, qu'en tis-tu?

— Oui, mais y z'ont bigrement l'accent allemand.

Bon à savoir. — « Les femmes sont fausses, dit-on — c'est une dame qui parle. Non, elles le deviennent. Le don qui leur est propre est l'adresse, non pas la fausseté. Dans les vrais penchants de leur sexe, même en mentant elles ne sont point fausses.

» Pourquoi consultez-vous leur bouche quand ce n'est pas elle qui doit parler? Consultez leurs yeux, leur teint, leur respiration, leur air craintif, leur molle résistance; voilà le langage que la nature leur donne pour répondre. La bouche dit toujours non et doit le dire, mais l'accent qu'elle y joint n'est pas toujours le même, et cet accent ne sait point mentir.

» Plus une femme a de réserve, plus elle doit avoir d'art, même avec son mari; et je soutiens qu'en tenant la coquetterie dans ses limites, on la rend modeste et vraie, et qu'on en fait une loi de l'honnêteté. »

Trente-six millions de chandelles.

Oh! ne vous scandalisez point! Ce n'est pas un jurement.

« Faire voir trente-six millions de chandelles » à quelqu'un, c'est tout bonnement lui donner un maître coup de poing sur l'œil. Et les étoiles en question sont ce que l'oculiste appelle des *phosphènes*. Frappez légèrement le globe de l'œil et vous verrez apparaître les phosphènes. On peut juger par cela de l'effet d'un bon coup de poing.

Il n'y a pas, d'ailleurs, que les coups de poing: la fièvre, les narcotiques, l'extrême fatigue peuvent produire également des hallucinations lumineuses d'une effrayante netteté.

Un des phénomènes les plus bizarres de l'appareil optique, est qu'il peut devenir insensible à certaines couleurs, tout en demeurant sensible aux autres. Il est des personnes qui deviennent ainsi aveugles au rouge, tout en continuant à voir le vert, le jaune et le bleu. Une telle bizarrerie n'est explicable que par la théorie de Yung: à savoir que l'impression lumineuse est toujours scindée en plusieurs parts, correspondant à autant de classes de fibres nerveuses. Qu'une de ces fibres soit paralysée et nous devenons insensible à la couleur à laquelle elle correspond.

Ces couleurs, du reste, agissent différemment sur l'œil aux diverses heures de la journée et de la nuit. A la lueur du gaz, des bougies, des lampes, les couleurs ne sont plus d' tout ce qu'elles sont à la clarté solaire. Dans les théâtres, les décors sont peints spécialement pour être vus la nuit, à la lumière artificielle.

Les femmes ont le sentiment de cette différence entre couleurs de jour et de nuit: une élégante ne portera pas, le soir, une robe de même nuance que le matin. Et les tableaux sont comme les femmes: ils demandent à être regardés sous une certaine lumière pour produire tout l'effet qu'a recherché l'artiste.

C'est, chaque semaine, nouveaux débuts, au *Kursaal*. La soirée de gala d'hier avait un programme des plus variés — il sera le même durant huit jours. Un chanteur de genre, *Bréjot*; une chanteuse « internationale », *Elisa Brown*; des dubtistes d'outre-Simplon, *Les Corbetta*; un célèbre virtuose, *Dell'Oro*, enfin un sifflomane, *Mariueu*. Au *Vitographe*, vues nouvelles. Avec cela, si l'on n'était pas content!... Mais on l'est.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.